



## **MÉMO IMPORTANT CONCERNANT LA POSSIBILITÉ DE JOURNÉE DE GRÈVE**

Vous avez certainement pris connaissance du résultat du vote donnant un mandat au syndicat des CPE de déclencher une grève sporadique d'un maximum de six (6) jours au cours des prochaines semaines.

Ce moyen de pression s'inscrit dans un contexte où des séances afin de finaliser la négociation de la convention collective avec le syndicat aux paliers régional et local sont prévues à l'automne ainsi qu'avec le syndicat national en septembre et octobre prochain.

Toutes informations concernant la tenue ou l'annulation de ces journées de grève seront diffusées sur notre site internet à l'adresse suivante : [www.william.coop/Site/cpelalibellule](http://www.william.coop/Site/cpelalibellule). Vous pouvez également inscrire sur votre moteur de recherche *cpe la libellule* pour avoir accès au site.

Nous sommes confiants que les pourparlers déboucheront sur des ententes satisfaisantes pour les deux parties au cours de l'automne 2017.

Merci de votre compréhension et de votre habituelle collaboration.

La direction